



PROGRAMME

pour la mandature 2026-2032



POUR NOUS, POUR NOGENT,

Déborah MÜNZER

ADJOINTE AU MAIRE ET VICE-PRÉSIDENTE DU VAL-DE-MARNE

ET SON ÉQUIPE !



**Nogent est
aujourd'hui la
1^{ère} « ville où
il fait bon vivre »
dans le Val-de-Marne
et la 41^{ème} de France*!**



**Déborah Münzer,
« l'expérience au service
des Nogentais »**



* Palmarès 2026 des « Villes et villages de France où il fait bon vivre »



Chères Nogentaises, chers Nogentais,

Nous n'aurons qu'une exigence : poursuivre ce qui fonctionne et améliorer ce qui doit l'être pour adapter la ville à nos nouveaux besoins.

Nogent vient d'être confirmée 1^{ère} "ville où il fait bon vivre" dans le Val-de-Marne parce qu'elle a été gérée avec sérieux et constance. Ce classement flatteur, mérité, nous oblige : le Nogent de demain sera plus vert, plus propre et toujours sécurisé.

Pour qu'une Ville marche, il faut savoir la faire marcher !

La situation économique du pays et le rapport de force que l'État entretient avec les collectivités locales nécessitent un édile aguerri. Le futur mandat exige une maire expérimentée et entièrement dédiée à la fonction d'élue.

Engagée depuis 18 ans en tant qu'adjointe au maire, aujourd'hui vice-présidente du Département, mais aussi ancienne chef d'entreprise, je mettrai mon expérience politique et professionnelle à votre service.

Mes nombreux soutiens territoriaux et nationaux, au premier rang desquels celui du maire, sont autant d'atouts pour nos projets et pour tous les Nogentais.

Dans le contexte national que nous connaissons, diriger une ville aujourd'hui, c'est nécessairement savoir naviguer dans les institutions de notre pays, avoir les relais nécessaires au Département, à la Région ou dans les services de l'État pour faire avancer nos projets.

L'équipe municipale sera, à mes côtés, unie, solide, et 100% mobilisée pour défendre les intérêts de tous les Nogentais.

Pas de parole en l'air ni de promesse démesurée, mais des projets sérieux, chiffrés, réalistes. Notre objectif, faire de Nogent un modèle de douceur de vivre, de dynamisme, de solidarité et de bonne gestion dans le paysage francilien.

Une ville doit rester fidèle à ce qu'elle est en s'adaptant aux évolutions de la société. C'est ce double engagement - préserver et préparer - qui guide notre programme de mandature. Cela se traduit par des services performants au quotidien et la conduite de projets matures, utiles et financés pour préparer Nogent à demain.

Parce que l'avenir de Nogent se construit chaque jour, nous faisons le choix d'agir ici et maintenant.



Depuis des années, **dont plus de 10 sans relever les taux d'imposition**, nous avons démontré le sérieux de notre gestion communale, de l'équité des décisions budgétaires. La bonne gestion des finances communales est une condition pour agir.

C'est pourquoi notre approche reposera toujours sur la maîtrise des dépenses et l'optimisation des investissements. Les projets seront planifiés et financés avant d'être lancés.



Les projets sont évalués, financés et les décisions expliquées.

GESTION RIGOUREUSE

- ➔ **Vigilance permanente de la dette communale** (objectif : diminuer l'encours de la dette à 750 euros par habitant en fin de mandat*)
- ➔ **Augmentation des recettes propres**
- ➔ **Maîtrise stricte des dépenses** de fonctionnement
- ➔ **Investissements priorisés** pour rénover ou moderniser les infrastructures et améliorer les services existants
- ➔ **Une politique dédiée à la recherche de subventions et de partenaires publics et privés** pour rendre abordables les dépenses et investissements comme la signature de contrats d'aménagement régionaux (CAR) avec la Région

Le saviez-vous ?

→ En année-type, **le budget de la Ville** c'est plus de 60 millions de dépenses de fonctionnement et 20 millions minimum de dépenses d'investissement en moyenne (entre 10 et 40 millions selon les années).

TENIR BON

Dans le contexte de la **crise de la dette** de l'État qui affaiblit les budgets des collectivités ponctionnées sans cesse davantage, notre gestion est la seule qui permette de poursuivre notre volonté de sobriété fiscale.

* Moyenne des villes de la strate 20 000 – 49 999 habitants 888 euros. Source Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales 2024, données DGFiP (budgets principaux et annexes consolidés)

→ SÉCURITÉ, CIVISME ET PROPRETÉ : LE SOCLE DE NOTRE POLITIQUE MUNICIPALE

La sécurité et la propreté sont - **de manière légitime** - des attentes essentielles. Une **ville propre** est une ville respectée ; une **ville sûre** est une ville où l'on vit sereinement.

C'est pourquoi nous renforcerons les moyens sécuritaires.

C'est pourquoi nous mènerons également un plan ambitieux pour améliorer la propreté, permettre la responsabilisation de chacun.

**Tolérance zéro quand il le faut.
Vigilance et pédagogie toujours.**



SÉCURITÉ

- Renforcement de la police municipale (effectifs, horaires, équipements, attractivité des postes)
- Modernisation et révision du plan de vidéo-protection 24/7 (augmentation du nombre de caméras dans certains voisinages et abords des écoles)
- Relations partenariales avec les copropriétés (voisins vigilants)
- Verbalisation ciblée contre les atteintes au cadre de vie
- Radars sonores (ex - Place du Général Leclerc) et lutte contre les nuisances

CIVISME ET CITOYENNETÉ

- Exploitation complète des pouvoirs de police judiciaire du maire en lien avec la police nationale et la justice, notamment pour les mineurs délinquants
- Sensibilisation des habitants aux risques majeurs (dont inondations), à la vigilance et au civisme (dont écogestes)
- Défense des principes républicains et de laïcité par des actions pédagogiques et citoyennes régulières
- Valorisation de l'engagement citoyen

L'ESPACE PUBLIC : PROPRETÉ ET RESPECT

- Programme de nettoyage approfondi, séquencé quartier par quartier
- Augmentation des moyens humains dédiés au lavage des rues et entretien des voiries avec la création d'une brigade dédiée supplémentaire
- Modernisation et harmonisation des équipements de propreté : corbeilles, points de collecte et mobilier urbain adapté au cadre de vie
- Renforcement des liens avec les syndics et copropriétés (collecte des déchets, trottoirs) et création d'une banque municipale de prêt de matériel (en plus des outils habituels)
- Utilisation de l'intelligence artificielle pour l'optimisation des ramassages ainsi que l'éclairage public
- Verbalisation ciblée contre les dépôts sauvages et la saleté

→ DES SERVICES PUBLICS EFFICACES, MODERNISÉS, PLUS PROCHES DE VOUS

Nous pensons qu'une mairie performante, ce sont des services publics qui fonctionnent simplement, humainement. Faciliter le quotidien des Nogentais sera au cœur de notre action municipale.

C'est pourquoi nous ferons évoluer l'organisation municipale pour plus d'efficacité et de contacts humains avec les habitants. En délestant les agents de tâches répétitives, nous redonnerons du temps aux agents pour être directement au contact direct des Nogentais.

PLUS EFFICACES, PLUS PROCHES

Une administration à l'écoute, active et dynamique, fière de travailler au plus près des Nogentais, au plus près des associations, au plus près des commerçants, au plus près des enjeux de la Ville.

MAIRIE 4.0

Moins de paperasse, plus d'autonomie et de responsabilités.



- **Une maire accessible** avec notamment une ligne directe dédiée sur créneaux hebdomadaires fixes en plus des rendez-vous individuels et des « cafés du maire »
- **Des rendez-vous réguliers avec les adjoints** pour la population
- **Organisation de l'administration municipale** : simplification des démarches, objectifs transverses plutôt que silos administratifs
- **Amélioration de l'utilisation des services notamment par l'automatisation des tâches administratives**, grâce à l'intelligence artificielle pour :
 - améliorer le suivi des demandes (assistant numérique pour permettre que le bon interlocuteur municipal traite directement le problème d'un usager)
 - gagner en rapidité sur le suivi des dossiers (gestion des plannings de salle, voirie, urbanisme, etc.)
 - renforcer l'attractivité des postes (rémunération, mobilité, formation)
- **Mise en valeur et reconnaissance des agents** qui font vivre les services publics au quotidien

LES ÉCOLES DE LA RÉPUBLIQUE POUR CONSTRUIRE LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Nogent est une ville de familles, reconnue pour sa qualité de vie et la performance de ses établissements scolaires. Nous veillerons à rester à la hauteur des attentes des parents et préparer les enfants aux défis du XXI^e siècle.

→ Moderniser et outiller pour mieux apprendre

Nous engagerons un programme de **modernisation de l'ensemble des écoles municipales** : énergie solaire, confort thermique (ventilateurs, etc.), adaptation pour les classes ULIS, etc.

ZOOM ÉDUCATION



→ Valoriser l'excellence et l'engagement des jeunes

Nous demanderons l'ouverture d'une **classe préparatoire scientifique** sur la Ville.

Le conseil municipal des enfants et jeunes sera relancé et sa place valorisée.



ZOOM LOGEMENT

UNE OFFRE CONCERTÉE ET RESPECTUEUSE DE L'IDENTITÉ NOGENTAISE

Malgré la pression foncière francilienne et les contraintes de l'État, Nogent doit rester une ville équilibrée.

→ La concertation comme principe

Tout projet de plus de 30 logements fera l'objet d'une **concertation préalable avec les riverains**. La limitation des constructions en front de rue, l'**esthétique, l'intégration du végétal et le respect** des gabarits existants resteront des règles structurantes pour préserver l'identité urbaine de nos quartiers.



→ Développer des logements à services utiles aux habitants

Nous encouragerons des projets de logements santé ou **logements à services**, adaptés aux nouveaux modes de vie : résidences intégrant services de proximité (laverie, bien-être, services du quotidien), favorisant l'autonomie des seniors, la mixité des publics et la vie de quartier. Ces projets seront conçus en lien avec les acteurs de l'économie locale et la santé.

PERFORMANCE DU QUOTIDIEN

→ SE DÉPLACER, CONSOMMER ET VIVRE À NOGENT !

Depuis le COVID, **nous vivons** la ville différemment.

C'est pourquoi nous adapterons le stationnement et les services aux besoins d'aujourd'hui et de demain, et ferons de **Nogent une ville de destination**.

MOBILITÉ, STATIONNEMENT ET ACCESSIBILITÉ

Faciliter l'accès au centre-ville pour tous

- À l'issue de la période d'expérimentation, une politique de stationnement lisible, cohérente et équitable (révision des zones, tarifs résidents adaptés et simplifiés) sera mise en place
- **Gratuité ciblée** : 1h en centre-ville et dans les zones commerçantes
- Extension des missions de la **navette gratuite** : régularité, lisibilité
- **Mobilités revisitées** (pistes bidirectionnelles adaptées à la topographie de la ville, escalator simple allée Jean Guy Labarbe / Charles V)
- **Sécurisation** des piétons (Halles, cœur de la Grande Rue, en zone 20)



PENSER À TOUS, AIDER CHACUN

La Ville doit aider chacun dans ses déplacements quotidiens, en pensant à tous.



COMMERCES PROSPÈRES

- **Prise en compte des contraintes** qui pèsent sur les commerçants (installation chère, négociations difficiles avec les marques, etc.)
- **Création d'un pôle actif de services aux commerçants** (notamment en partenariat avec le Territoire et la CCI)
 - favoriser la diversité commerciale par la sensibilisation en terme de diversification pour limiter la préemption
 - aller chercher de manière proactive les typologies de commerces manquants et des enseignes-locomotives
 - mise à disposition d'espaces publicitaires municipaux
 - collaboration autour du calendrier événementiel
- **Fidélisation des clients** (application qui permet de cumuler des points échangeables contre des réductions et avantages sur les services municipaux, dont les parkings)

LES HALLES (livraison 2026)

En partenariat avec le territoire, le maire a engagé un projet durable, pensé pour les générations à venir.

- **Un marché modernisé, fidèle à son identité :** maintien de l'ensemble des commerçants, capacité identique à l'ancienne halle, montée en qualité de l'offre, valorisation des circuits courts, des producteurs et des savoir-faire artisanaux.
- **Un pôle d'attractivité pour Nogent et le territoire :** un marché qui rayonne au-delà des frontières communales, attire de nouvelles clientèles, renforce l'activité économique locale et confirme Nogent comme référence alimentaire et commerciale en Île-de-France.
- **Un lieu de vie, pas seulement de commerce :** espaces de restauration intégrés, terrasses, brasseries, convivialité, animations, travail sur les usages et les parcours urbains, continuité commerciale avec la ville.
- **Un projet durable et structurant :** modèle économique solide, sélection de porteurs de projets pérennes, vision à long terme, refus des effets de mode, ancrage local et qualité comme principes directeurs.

NOUVEAU MARCHÉ

Avec le nouveau marché, Nogent affirmera pleinement sa vocation de **ville de destination** pour faire ses courses. Près de 500 places de parking seront disponibles en hyper-centre-ville. Les efforts seront concentrés pour que les commerces prospèrent.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Crédit d'une cellule de développement économique
- Amélioration des services pour accompagner le télétravail local et l'entrepreneuriat local :
 - tiers-lieu (cf Baltard)
 - développement d'une offre de restauration dans tous les quartiers (Ex : Haut du Bd de Strasbourg)
 - développement d'une offre sportive, adaptée sur la pause méridienne

→ **FAMILLES, JEUNES, SÉNIORS : ACCUEILLIR TOUT LE MONDE, S'ADRESSER À CHACUN**

Nogent est une ville accueillante pour les familles, les personnes seules, jeunes ou âgées, actives ou retraitées.

C'est pourquoi nous développerons une politique volontariste pour la petite enfance. Nous poursuivrons la modernisation des écoles. Nous renforcerons les dispositifs de vie à domicile pour les seniors. Nous augmenterons l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Et, très important, nous insisterons encore sur les initiatives intergénérationnelles : nos jeunes ont beaucoup à apprendre de nos anciens, et Nogent se partage avec chacun.

NOGENT, VILLE SOLIDAIRE

Une ville solidaire, qui respecte et valorise chacun : à Nogent, on naît, on apprend, on vit et on vieillit ensemble. **Les liens qui nous unissent sont notre force.**



PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

- Politique volontariste de la **petite enfance** : adaptation de l'offre de crèches, accompagnement du choix des familles et assouplissement des règles d'attribution de places en crèches (calendrier des commissions à revoir)
- **Modernisation des écoles et équipements** (notamment adaptation pour les classes Ulis et adaptation au changement climatique : ventilation, etc.)
- Maintien et renforcement des parcours dans le cadre du label **100 % Éducation Artistique et Culturelle** (et latin, grec, anglais)
- Renforcement de la **culture scientifique**
- **Éducation aux médias et à l'intelligence artificielle** (reconnaissance de fausses images, propagande, **esprit critique**)
- Soutien aux **initiatives des jeunes Nogentais** : bourses fondées sur le mérite, projets portés par les jeunes pour les jeunes (18-30 ans) soutenus grâce à un jury citoyen
- Accompagnement du projet associatif de « **maison des parents** »
- **Cellule d'écoute** pour les situations relevant de la protection de l'enfance

PERFORMANCE DU QUOTIDIEN

SOLIDARITÉ, SANTÉ ET SÉNIORS

- ➔ Accessibilité accrue pour les personnes en situation de handicap et les séniors (dont bancs de rue et parcours apaisés et adaptés)
- ➔ Organisation des missions intergénérationnelles d'utilité publique (présence en structures séniors, etc.) pour accroître l'engagement de nos jeunes dans la vie de la cité
- ➔ Actions de prévention en santé (arrêts cardiaques, addictions) avec un accent particulier mis sur la santé mentale et contre les drogues
- ➔ Poursuite de l'accompagnement aux infrastructures médicales libérales
- ➔ Politique de vie à domicile pour les personnes âgées (dispositifs d'alerte type bouton relié CCAS/Police Municipale, services de portage de repas, liens sociaux renforcés)
- ➔ Extension des services du Cèdre



LA MÉMOIRE ACCESSIBLE À TOUS

Parce que l'histoire collective appartient à chacun, nous ouvrirons davantage les outils de transmission et de connaissance.

- ➔ Ouverture du service des archives municipales au plus grand nombre
- ➔ Actions de médiation autour de la mémoire locale
- ➔ Initiation à la généalogie pour permettre à chacun de retracer son histoire familiale



CAMPUS IA À LA BIBLIOTHÈQUE

- ➔ Quels que soient son âge et ses connaissances, des ateliers qui permettent de comprendre et d'utiliser les outils numériques d'aujourd'hui



MIEUX INTÉGRER LES ANIMAUX, C'EST AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE LOCALE

Nous réviserons l'implantation des caniparcs de quartier et, en dialogue avec Paris, créerons un espace de liberté important pour les animaux en bordure du bois de Vincennes. En parallèle, nous aurons des campagnes de sensibilisation au civisme canin notamment au cours d'une journée de l'animal en partenariat avec la maison de l'animal et du biotope de Chennevières et deviendrons une "Ville amie des animaux" label décerné par la Région Île-de-France.



→ ARTS, CULTURE, SPORT ET PATRIMOINE : CE QUI NOUS RESSEMBLE, CE QUI NOUS RASSEMBLE

À Nogent, *la culture et le sport sont au cœur* du projet municipal. Ils nourrissent le lien entre les générations, renforcent l'identité de la ville et participent pleinement à la qualité de vie des habitants. La culture n'a jamais été un à-côté ; les arts structurent notre vie collective et le lien entre les générations. Le sport est un levier essentiel de bien-être, de prévention et de cohésion.

C'est pourquoi nous mènerons des politiques culturelles et sportives exigeantes, accessibles et profondément ancrées dans le quotidien des Nogentais. En outre, la politique de jumelage sera partagée avec tous les Nogentais.



LE SPORT COMME VECTEUR DE BIEN-ÊTRE ET LIEN SOCIAL

- **Valorisation des sports de plein air** adaptés à chaque saison et aux atouts naturels de notre territoire (Marne, Bois de Vincennes)
- **Développement du sport féminin** en réponse à la demande croissante
- **Programme de rénovation des équipements sportifs**
 - terrain synthétique de la piste d'athlétisme du stade Alain Mimoun dès 2027
 - terrains de basket sur les bords de Marne
 - gymnase Leclerc
- **Valorisation du Centre Nautique** et salles de sport du port rénovées et activités nouvelles pour optimiser la fréquentation
- Construction d'un **nouveau gymnase**, couverture de l'espace extérieur du gymnase Christian Marty et offre sportive développée au Baltard
- **Soutien aux clubs, associations et fédérations sportives**

UNE CULTURE VIVANTE, EXIGEANTE ET PARTAGÉE

- Programmation exigeante et populaire pour arrimer tous les publics dans tous les quartiers (Théâtre Watteau, festivals départementaux, guinguettes, proposition estivale au port, « vendredi-lecture » et développement de rendez-vous culturels emblématiques - cinéma italien, festival autour de l'accordéon)
- **Rendez-vous événementiels** familiaux et intergénérationnels renforcés (Fête de la musique en centre-ville, Noël, etc.)
- **Préservation et valorisation du patrimoine**, des traditions et des récits locaux, en renforçant les temps forts comme les « Dimanches au bord de l'eau » qui rénovent l'esprit guinguette
- **Soutien aux pratiques artistiques** associatives, mais aussi aux artistes, aux résidences et aux ateliers

« UN VÉRITABLE PROJET CONÇU POUR LE BALTARD »



Le Pavillon Baltard est LE lieu emblématique du patrimoine architectural et culturel nogentais privilégiant une activité événementielle.

C'est pourquoi, 50 ans après son installation dans notre ville, nous assumerons de lui conférer pleinement une double vocation : **un lieu culturel et événementiel attractif** d'une part, et **un espace de proximité** dédié au sport et au bien-être, d'autre part. Les abords continueront d'être réaménagés pour accroître la circulation entre la Place du général Leclerc et les bords de Marne.

RÉNOVATION INTÉGRALE (avec aides de l'État sur les travaux liés au classement Monument Historique) et montage du projet confiés à un acteur privé, professionnel de ce type de lieux et connaissant l'histoire, les particularités du Pavillon Baltard et de Nogent

LE PROJET CONFÉRERA AU PAVILLON UNE DOUBLE VOCATION :

→ Entrée "haute" LA DESTINATION - en plus des rendez-vous annuels des **manifestations artistiques** programmées par la Ville (journées du Patrimoine, concerts du Festival de Marne, spectacles, etc.), la Halle deviendra un **lieu de destination culturelle et événementielle** mesuré (équipement immersif et location de l'espace événementiel privé – limitation du festif nocturne)



→ Entrée "basse" (en face de la sortie de la rue François Rolland) LA PROXIMITÉ - les 2000 m² de réserves du Baltard seront **intégralement ouvertes aux Nogentais au quotidien** et transformées pour devenir un véritable lieu de proximité : **sport, bien-être, avec restauration et télétravail** possible sur place. Les pratiques sportives en salles (cours collectifs, pickleball, etc.) et adaptées aux séniors (balnéo, santé, bien-être, etc.) seront choisies au cours d'une consultation avec les associations et les Nogentais ainsi que les partenaires santé (Armand Brillard) et sportif (INSEP) proches



ZOOM TRANSITION ÉCOLOGIQUE



UNE ÉCOLOGIE PRAGMATIQUE : DÉCARBONER ET PROTÉGER NOS ATOUTS

Entre Marne et Bois de Vincennes, Nogent bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel. Le changement climatique impose d'agir sans dogme, avec des solutions efficaces, mesurables et adaptées à notre territoire.

→ Faire de Nogent la "Ville des Arbres" de l'Est parisien

Nous amplifierons l'arborisation en pleine terre, en lien avec le plan départemental 50 000 arbres, et généraliserons la végétalisation basse. Cette stratégie permet de lutter contre les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de l'air et de préserver l'esthétique urbaine, tout en respectant les usages existants.

Nous mettrons nos parcs, jardins et espaces boisés classés (jardin du Carmel, île des Loups, etc.) en harmonie avec leur vocation en matière de biodiversité. Le Bois de Vincennes fera l'objet d'une gestion équilibrée - concertée voire commune avec Paris - pour concilier protection écologique et accès au public.

→ Décarboner les bâtiments publics

La transition écologique passera d'abord par l'exemplarité de la Ville :

- rénovation énergétique des écoles et bâtiments municipaux (isolation, pilotage des consommations),
- recours à une électricité d'origine renouvelable via le SIPPEREC,
- étude et développement de réseaux de chaleur pour les équipements publics structurants (écoles, mairie, piscine), en lien avec la Métropole du Grand Paris.

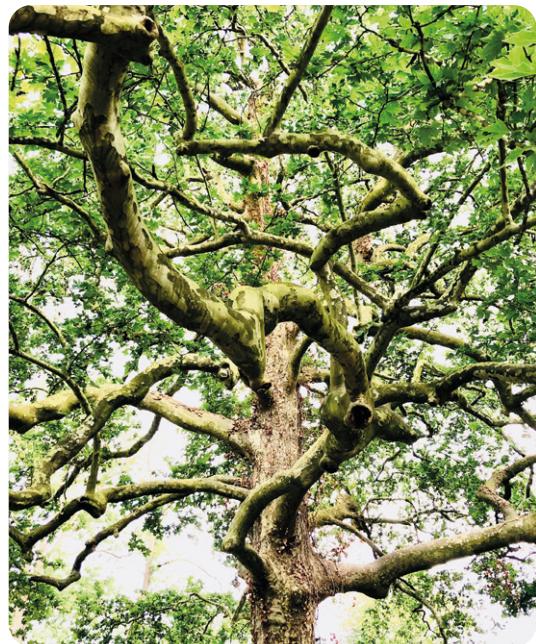
Ces investissements permettront de réduire durablement les factures énergétiques et l'empreinte carbone.

→ Une écologie d'innovation et d'usage

L'intelligence artificielle sera utilisée comme outil d'optimisation : meilleur ramassage des déchets, éclairage public, gestion énergétique.

ÉCOLOGIE RESPONSABLE

Une écologie de responsabilité qui protège la nature, réduit l'empreinte carbone, les coûts et améliore concrètement le cadre de vie.



ENTRETIEN DE LA VILLE & PROJETS À TAILLE HUMAINE

→ PROJETS POUR LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET PARTENARIATS ASSOCIATIFS

Notre vie quotidienne de plus en plus active a besoin d'espaces et de services municipaux repensés pour aujourd'hui.

C'est pourquoi nous adapterons les espaces existants et aiderons à leur rénovation pour améliorer leurs usages.

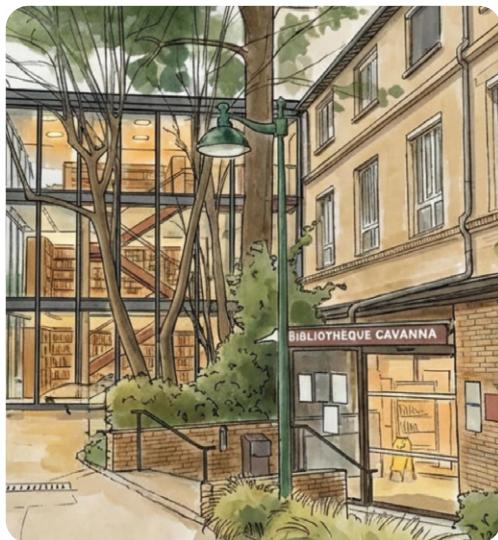
C'est pourquoi nous travaillerons en partenariat assumé en proximité avec les Villes du département ou le Département lui-même pour mettre en réseau et mutualiser certains services.

LIEUX RÉNOVÉS, NOUVEAUX SERVICES

- Agrandissement et modernisation de la bibliothèque-médiathèque, rénovation des espaces associatifs du 36, bd Gallieni (MJC, Pocket Théâtre, etc.) avec espace retrouvé et végétalisé au cœur de l'îlot
- Une antenne d'**Exploradôme**, le lieu culturel dédié à la culture scientifique du Val-de-Marne, sera ouverte
- **Campus IA** : transformation de la salle @robase en espace dédié aux nouvelles technologies au sein de la bibliothèque-médiathèque
- Des permanences et événements réguliers en lien avec la **maison de l'animal et du biotope** de Chennevières seront organisées
- Un accompagnement du projet associatif départemental de « **maison des parents** »

CAPITALISER SUR L'EXISTANT

L'heure n'est pas à la création de nouveaux lieux dédiés à **telle ou telle activité** qui n'occuperait pas 100% du temps disponible des espaces.



→ UNE VILLE BELLE ET ENTRETENUE, UNE VILLE MODERNE

Nous pensons qu'une ville agréable est d'abord une ville entretenue avec soin. Embellir Nogent, c'est végétaliser, arboriser et fleurir mais c'est aussi soigner l'esthétique urbaine et lutter contre l'encombrement de l'espace public, créer des lieux où l'on s'arrête, où l'on vit.

C'est pourquoi notre ambition ne peut pas être plus claire : poursuivre notre objectif de faire de Nogent une ville qui respire, la "Ville des Arbres" de l'Est parisien, en recherchant une harmonie urbaine équilibrée en concertation avec les habitants concernés.

CADRE DE VIE, URBANISME ET ESTHÉTIQUE

- **Arborisation** : entretien et plantation d'arbres en pleine terre là où cela est possible en lien avec les dons d'arbres du plan 50000 arbres du Département
- **Végétalisation** : généralisation progressive de la végétalisation basse dans la ville
- **Anticiper** les projets d'urbanisme pour améliorer l'esthétique des constructions
- **Limitation des constructions** en front de rue (sas végétal)
- **Pénétration du bois** dans Nogent par l'avenue Clémenceau, visibilité et accessibilité renforcées de la Marne depuis chaque axe descendant
- **Harmonisation de l'esthétique** urbaine avec un mobilier urbain qualitatif
- **Lutte contre l'occupation** de l'espace public (refonte de la politique des containers)
- **Restauration** du clocher et des vitraux de l'église Saint-Saturnin

NOGENT, VILLE DES ARBRES

« La nature est un temple où de vivants piliers... » Dans la continuité des projets déjà lancés (Jardin du Carmel, etc.), en partenariat avec le Plan 50 000 arbres du Département, Nogent sera la Ville des Arbres !



→ ENTRETIEN, ANCIENNE GARE, BD DE STRASBOURG, PORT

Certains lieux structurent profondément la ville.

C'est pourquoi nous étudierons ces lieux et voiries comme des espaces de liaisons, de sécurité et de vitalité.



ENTRETIEN GÉNÉRAL

- Plan pluri-annuel d'investissements de réfection des voiries et des trottoirs

ANCIENNE GARE / PIERRE SÉMARD

- Étude de la couverture partielle de la voie sur la longueur du bâtiment pour que la gare restaurée soit au centre d'une nouvelle Place Pierre Sémard
- Intégration forte du végétal : le bois "pénétrera" la ville par l'avenue Georges Clemenceau

PORT & MARNE

- Entretien et verdissement progressif de la zone du port
- Boutique nautique, baignades estivales dans la Marne et guinguettes
- Valorisation des usages familiaux et intergénérationnels en bords de Marne

VOIRIE & GRANDS AXES

- Requalification du boulevard de Strasbourg avec :
- une **attention particulière** aux quartiers des Viselets et Maréchaux (Nord-ouest) pour connecter davantage ces quartiers au centre-ville (Ex. : carrefour des Maréchaux)
- la création de **places et « placettes »** comme lieux de respiration urbaine
- un **aménagement** pensé pour toutes les mobilités en lien étroit avec les réseaux départementaux et régionaux
- **Confort et sécurisation** des piétons avec l'installation d'éclairages dédiés pour les trottoirs
- **Sécurisation** contre les excès de vitesse et la pollution sonore (notamment Place du général Leclerc et RD120)
- **Volonté de réviser et d'apaiser les déplacements** de la Place du général Leclerc en lien avec le Département





Ils ont participé aux ateliers de travail pour bâtir ce programme

Tudor BANUS, Jérôme BORENSTEJN, Benjamin BOYER, Karim CHAOUCHI, Erwan COMTE, David DAHAN, Bruno DAUMAN, Michel DEVYNCK, Timothée FOURNIER, Gino HADJEE, Sanah HAMROUNI, Nathalie HIRSBEIN, Julien IUSTIAN, Rachid KACI, Shérazade KHALLADI, Malek LAMARI, Jean LEQUET, Jérôme LORIEAU, Marianne MADRON DU VIGNE, Brice MONTCHAMP, Jacques NIO, Jean-Jacques PASTERNAK, David PIERRE-BLOCH, Laurine ROFFE, Xavier ROYANT, Nathalie UZAN, Mickaël SORIA **et nombre d'entre vous au cours de nos échanges !**

Et les élus : Elisabeth BOSSETTI, Philippe CAYRON, Sébastien EYCHENNE (conseiller régional), Dominique FAURE, Annie FERREIRA, Antoine GOUGEON, Anne-France JACQUILLAT, Juliette LERUYER, Jacques J.P. MARTIN (maire et 1^{er} vice-président du Territoire), Pascale MARTINEAU, Camille MAUDRY, Vanessa OUTMIZGUINE, Joëlle VIDAL





Notre équipe compte plus de 100 volontaires !

Nous sommes équitablement répartis dans **tous les quartiers de la ville** : nous organisons des cafés-rencontres, des permanences mobiles et nous pouvons sur simple coup de téléphone organiser une **réunion avec les habitants** de votre immeuble, de votre rue, de votre quartier.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi apporter votre contribution par chèque à AFC NAP 2026 (Association de Financement de campagne Nogent au Présent 2026, déclarée et seule habilitée à recueillir des fonds conformément aux articles L52-4, L52-8 et L52-9 du code électoral).

Je certifie être résident fiscal en France et apporte une contribution financière personnelle par chèque de €

Nom : Prénom :

Adresse :

Email : Téléphone :

Art. L52- 8 : une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou de plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600€. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit ou sociétés de financement ayant leur siège social dans un état membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts à un candidat, ni lui apporter leur garantie pour l'obtention de prêts. Tout don de plus de 150€ consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire.

Art. L113-1-III : sera puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende quiconque aura, en vue d'une campagne électorale, accordé un don ou un prêt en violation des articles L52-7-1 et L52-8 lorsque le donneur ou le prêteur sera une personne morale, le premier alinéa du présent III sera applicable à ses dirigeants de droit ou de fait.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

Avec

Déborah

MÜNZER



Nous vous donnons rendez-vous le
Jeudi 19 février 2026
à **20h00**

Salle Charles de Gaulle - 70, gde rue Charles de Gaulle

 RESTEZ INFORMÉS
ET REJOIGNEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX

